

Observatoire des marchés des communications électroniques
Services fixes haut et très haut débit (marché de gros)

1^{er} trimestre 2015

Observatoire des marchés des communications électroniques
Services fixes haut et très haut débit
(Marché de gros)

Résultats du 1^{er} trimestre 2015

Le déploiement de réseaux de fibre optique sur le territoire français a démarré depuis une vingtaine d'années. Il est d'abord passé par la création de grandes « autoroutes optiques » structurant tout le territoire national. Les grands axes ont été complétés par des réseaux intermédiaires (dits de collecte) dont le déploiement se poursuit. Il s'agit désormais de remplacer progressivement les boucles locales du réseau historique en cuivre par des boucles locales en fibre optique.

Dans une première partie, le tableau de bord du très haut débit fixe vise à suivre l'état du déploiement des boucles locales en fibre optique sur le territoire, l'utilisation des offres de gros d'accès au génie civil d'Orange et la mise en œuvre de la mutualisation des réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné par l'ensemble des opérateurs.

La seconde partie de l'observatoire suit l'évolution du marché de gros du haut débit et fournit notamment des éléments relatifs à la couverture en dégroupage ainsi que sur le nombre d'accès en dégroupage (total ou partiel) et bitstream achetés sur le marché de gros. Des éléments relatifs aux opérations de montée en débit par le réaménagement du réseau de boucle locale cuivre d'Orange sont également mentionnés.

I. Etat des déploiements sur les réseaux fixes

La stratégie numérique pour l'Europe de la Commission européenne a fixé pour objectifs du très haut débit à l'horizon 2020 **l'éligibilité à des débits descendants supérieurs à 30 Mbits/s pour tous et l'abonnement de la moitié au moins des ménages à des offres proposant des débits descendants à 100 Mbits/s**. Dans un souci de cohérence avec ce cadre communautaire, ce sont les seuils qui sont pris en compte pour l'observatoire.

Au 31 mars 2015, environ 30,4 millions de lignes de cuivre sont éligibles au haut débit (technologies xDSL) et 13,5 millions de logements et locaux à usage professionnel au très haut débit fixe. Ce nombre de logements recouvre les offres à très haut débit sur des réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH), les offres à très haut débit sur des réseaux avec une partie terminale en câble coaxial et les offres à très haut débit sur le réseau de cuivre fondées sur la technologie VDSL2, lorsque l'abonné est situé suffisamment près de l'équipement actif de l'opérateur pour bénéficier d'un débit égal ou supérieur à 30 Mbits/s. Une description précise des infrastructures correspondantes peut être trouvée en annexe disponible sur le site.

	Haut débit	Très haut débit	
		Au moins 30 Mbits/s	Au moins 100 Mbits/s
Nombre total de logements éligibles	30,4 millions de lignes cuivre	13,5 millions	8,1 millions
dont câble		8 654 000	6 221 000
dont FttH		4 367 000	4 367 000
dont VDSL2 THD		5 039 000	

II. Très haut débit fixe

Les opérateurs alternatifs utilisent de manière croissante l'offre de gros d'accès aux infrastructures de génie civil d'Orange.

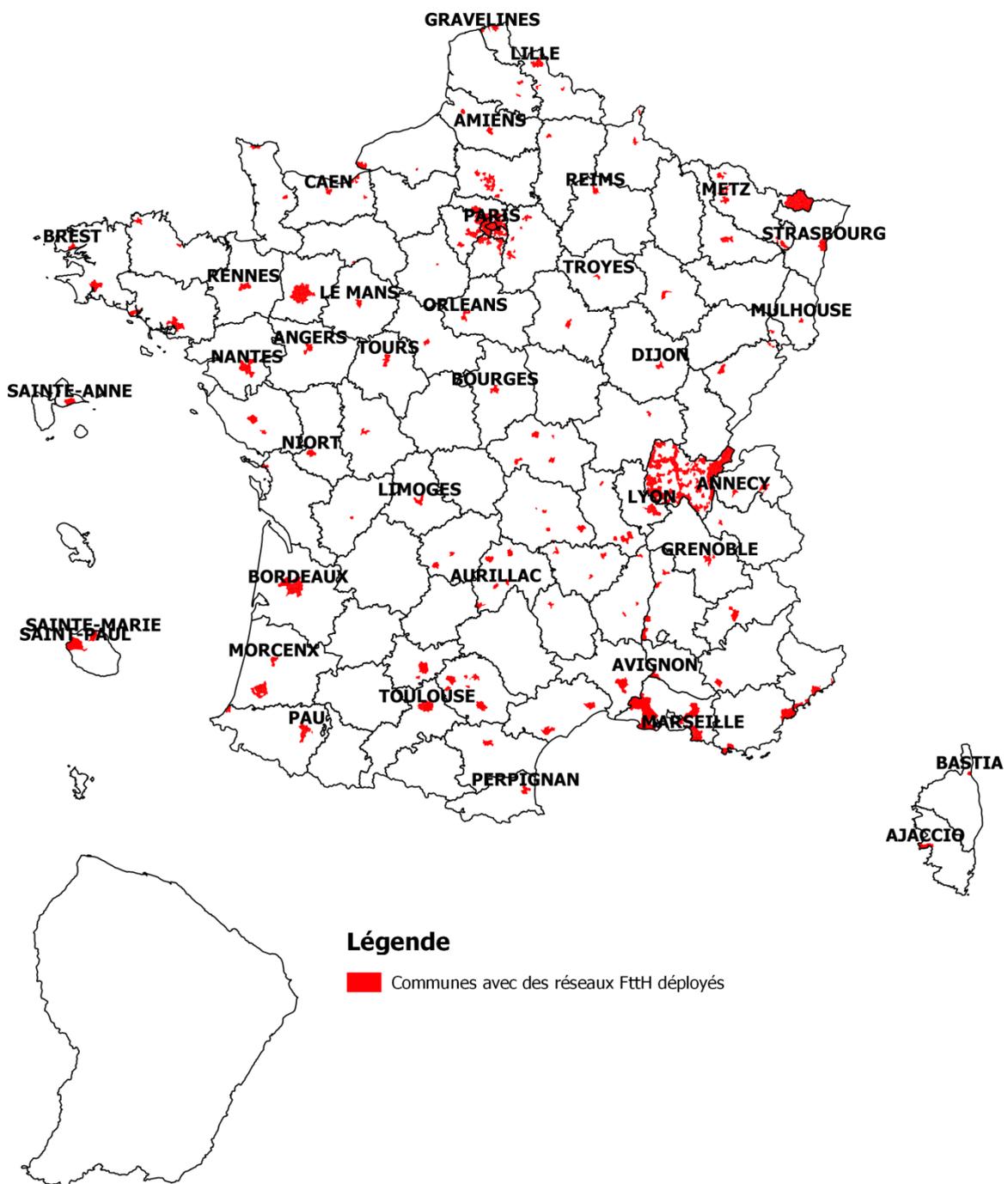
À la fin du 1^{er} trimestre 2015, environ 20 452 km de génie civil en conduite étaient loués à Orange par les opérateurs alternatifs¹ pour des déploiements de fibre optique FttH ou FttLA, soit une augmentation de 44% en un an (14 146 km au 31 mars 2014).

Les déploiements de fibre optique sur la partie horizontale se poursuivent.

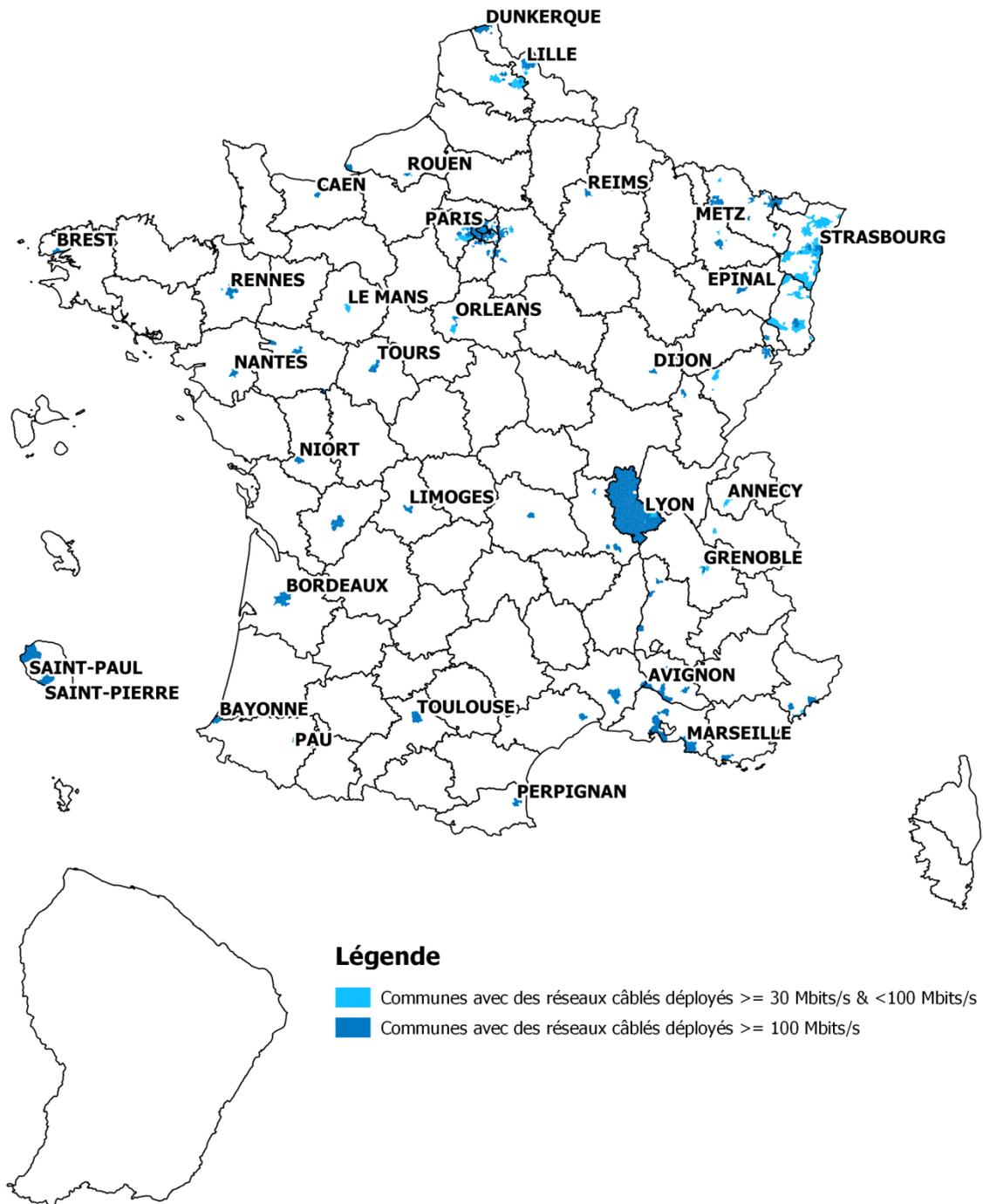
Depuis plusieurs années, les principaux opérateurs ont engagé des déploiements en fibre optique sur la partie horizontale, c'est-à-dire située sur le domaine public (le long des routes et rues ou via des infrastructures d'accueil offertes par les réseaux d'assainissement ou d'électricité par exemple).

Les cartes ci-dessous illustrent l'état des déploiements de réseaux en fibre optique et en câble coaxial en cours au niveau national, avec des informations plus détaillées sur l'Ile-de-France.

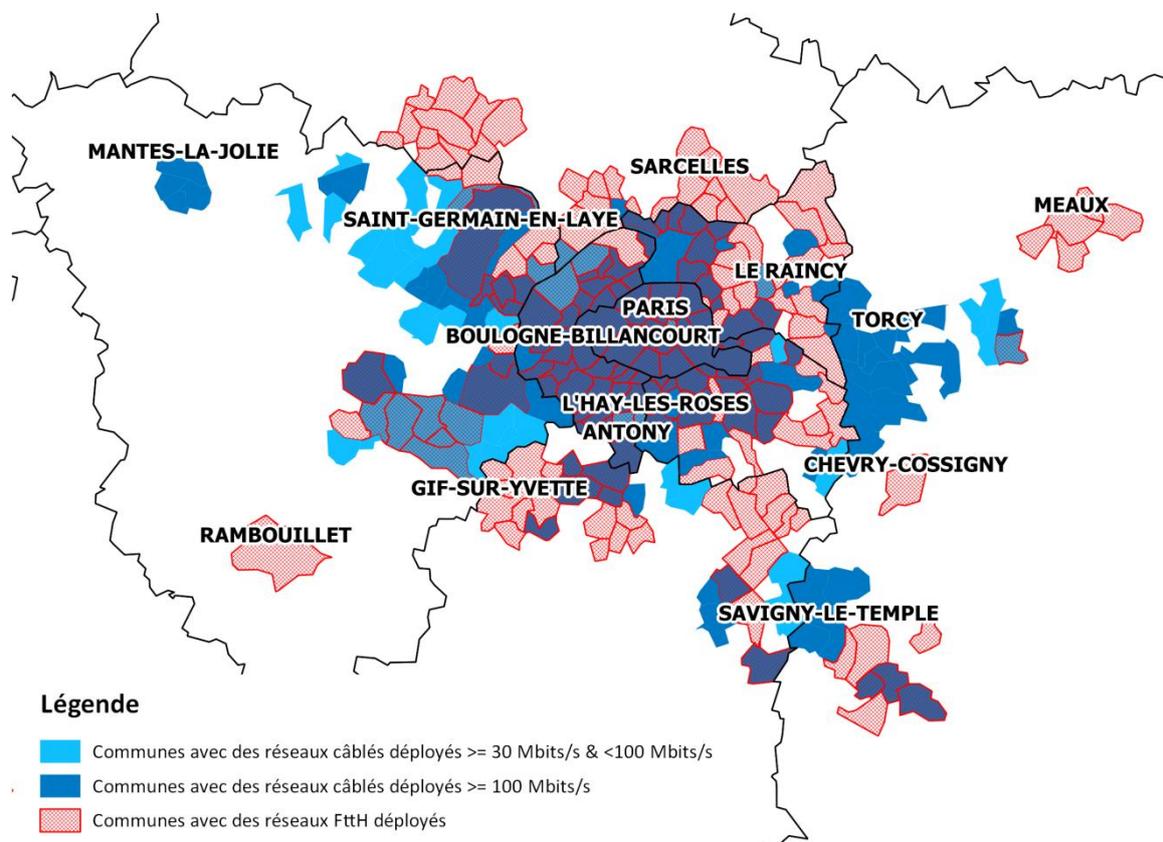
¹ Il s'agit ici d'une mesure du linéaire de génie civil au niveau duquel se font les déploiements, et non du linéaire de câbles en fibre optique déployés en tant que tels. En particulier, un opérateur peut être amené à installer plusieurs câbles en fibre optique le long d'un même tronçon de génie civil.



Etat des déploiements des réseaux FttH au 31 mars 2015



Etat des déploiements des réseaux câblés au 31 mars 2015



Etat des déploiements des réseaux FttH et des réseaux câblés au 31 mars 2015 – zoom sur l’Ile de France

L’éligibilité des logements au très haut débit progresse : 9,8 millions de logements éligibles au très haut débit ² (FttH et câble) et 13,5 millions de logements éligibles au très haut débit en incluant le VDSL2.

Le nombre total de logements éligibles aux offres à très haut débit (supérieur ou égal à 30 Mbit/s) toutes technologies confondues, s’élevait au 31 mars 2015 à environ 13,5 millions de logements, dont 8,1 millions se situent en dehors des zones très denses. **Il est important de signaler que certains de ces logements peuvent bénéficier de plusieurs accès au très haut débit : réseau en câble coaxial, réseau FttH ou réseau de cuivre (VDSL2).**

Au sein de ces 13,5 millions de logements, 4 367 000 étaient éligibles aux offres à très haut débit en fibre optique jusqu’à l’abonné (FttH), ce qui correspond à une hausse de 8% en un

² A titre de comparaison le nombre de lignes principales du réseau de boucle locale en cuivre d’Orange est d’environ 30,4 millions.

trimestre et de 39% en un an. Parmi ces logements, 1 367 000 sont situés en-dehors des zones très denses, et 669 000 sont éligibles via des réseaux d'initiative publique.

Le tableau suivant présente la répartition des prises en fonction de leur localisation géographique et de l'origine des financements :

Nombre de prises FttH	Zones très denses	Zones moins denses	Total
Initiative privée	2 777 000	921 000	3 698 000
Initiative publique	223 000	446 000	669 000
Total	3 000 000	1 367 000	4 367 000

Par ailleurs, sur les réseaux à terminaison en câble coaxial, 8 654 000 logements étaient éligibles à des offres à très haut débit et, parmi ces logements, 3 590 000 sont situés en-dehors des zones très denses. Au sein de ce parc de 8,7 millions de logements, 6 221 000 étaient éligibles à des offres à très haut débit supérieur à 100 Mbits/s (réseaux FttLA) et 2 433 000 à des offres à très haut débit compris entre 30 et 100 Mbits/s (réseaux FttLA et HFC). Cette dernière catégorie diminue progressivement (-25% en un an) avec la modernisation des réseaux câblés au profit de la première catégorie (+16% en un an).

Enfin, on compte 5 millions de logements éligibles au VDSL2 (voir définition en annexe).

Le tableau suivant résume les principales évolutions des déploiements au cours de la période récente :

	31 mars 2014	30 juin 2014	30 septembre 2014	31 décembre 2014	31 mars 2015 ³	Évolution annuelle
Linéaire de génie civil loué à Orange (km)	14 146	15 286	16 839	18 469	20 452	44%
Logements éligibles au FttH	3 154 000	3 411 000	3 640 000	4 064 000	4 367 000	39%
<i>Dont logements éligibles via la mutualisation⁴</i>	1 687 000	1 971 000	2 226 000	2 547 000	2 726 000	62%
Logements éligibles sur réseaux à terminaison en câble coaxial	8 610 000	8 616 000	8 632 000	8 645 000	8 654 000	1%
<i>Dont logements éligibles 100 Mbits/s (FttLA)</i>	5 371 000	5 610 000	5 805 000	6 018 000	6 221 000	16%
<i>Dont logements éligibles 30 Mbits/s (FttLA et HFC)</i>	3 239 000	3 006 000	2 827 000	2 627 000	2 433 000	-25%
Logements éligibles THD sur réseaux à terminaison en cuivre (VDSL2)	2 672 000	2 805 000	2 877 000	4 903 000	5 039 000	89%
Total des logements éligibles au très haut débit hors VDSL2	9 301 000	9 374 000	9 504 000	9 730 000	9 848 000	6%
Total des logements éligibles au très haut débit (toutes technologies)	11 420 000	11 603 000	11 787 000	13 266 000	13 506 000	18%

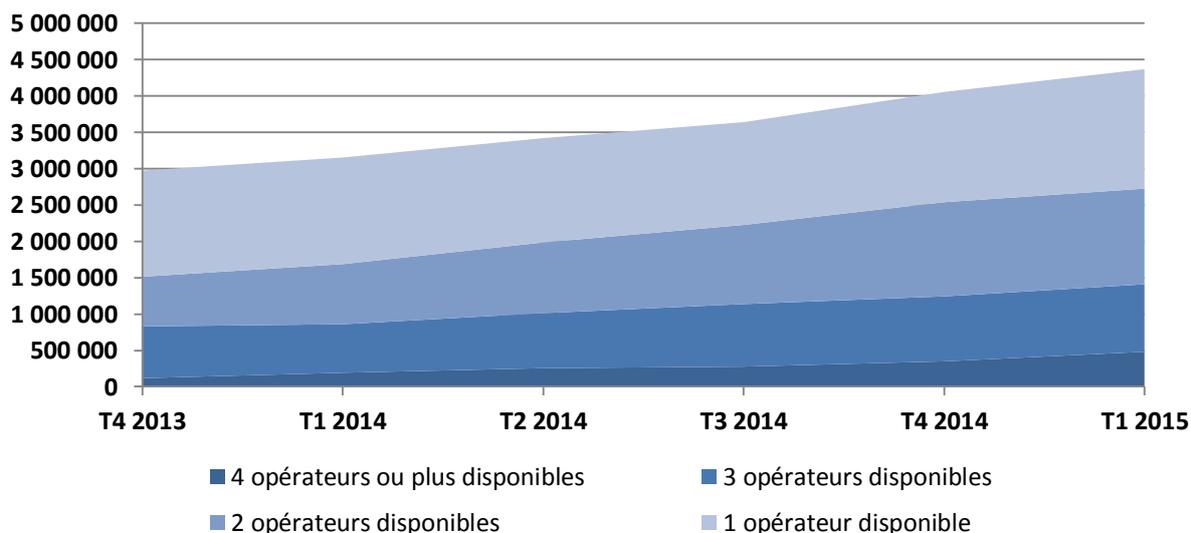
³ Chiffres provisoires

La mutualisation progresse et concerne 62% du parc des logements éligibles au FttH.

Au 31 mars 2015, dans 2 726 000 logements (soit 62% du parc de logements éligibles aux offres FttH), au moins deux opérateurs étaient en mesure de commercialiser des offres à très haut débit en fibre optique via une offre d'accès passive au point de mutualisation.

Le graphique suivant présente l'évolution des logements éligibles au FttH en fonction du nombre d'opérateurs présents au point de mutualisation :

Logements éligibles au FttH : nombre d'opérateurs présents via une offre passive au point de mutualisation



Au sein de ce parc, 387 000 lignes (+ 67% en un an) font l'objet d'un abonnement via une offre de gros, correspondant à 38% de l'ensemble des 1 025 000 abonnements FttH. Ils s'effectuent soit sous forme passive avec accès effectif au point de mutualisation fourni par l'opérateur d'immeuble à un opérateur tiers (351 000 lignes, soit + 70% en un an), soit sous forme activée (36 000 lignes, soit + 38% en un an).

Le tableau suivant résume les principaux abonnements via des accès actifs et passifs aux réseaux FttH sur les marchés de gros :

	31 mars 2014	30 juin 2014	30 septembre 2014	31 décembre 2014	31 mars 2015	Évolution annuelle
Total des abonnés FttH via une offre de gros	232 000	273 000	311 000	356 000	387 000	67%
Dont abonnés FttH via une offre de mutualisation passive	206 000	244 000	276 000	320 000	351 000	70%
Dont abonnés FttH via une offre activée (bitstream)	26 000	29 000	35 000	36 000	36 000	38%

III. Haut débit fixe

Le dégroupage s'élève désormais à 12,4 millions d'accès.

À la fin du 1^{er} trimestre 2015, le parc total des accès achetés sur le marché de gros à Orange par les opérateurs alternatifs s'élevait à 13,505 millions, soit un accroissement de 401 000 accès sur un an. Ces accès sont commercialisés par les opérateurs alternatifs sur les marchés de détail du haut débit par DSL, résidentiel et professionnel.

Le parc des accès de gros dont bénéficient les opérateurs alternatifs se répartit de la façon suivante* au niveau national :

2015 T1	Dégroupage Offre régulée	Bitstream Offre régulée	Ensemble du parc de gros HD
<u>avec maintien de l'abonnement au service téléphonique</u>	dégroupage partiel 684 000 accès (-26 000)	ADSL classique 172 000 accès (-9 000)	856 000 accès (-35 000)
<u>sans abonnement au service téléphonique</u>	dégroupage total (résidentiel + pro) 11 670 000 accès (+114 000)	ADSL nu + bitstream pro (DSLE) 979 000 accès (-24 000)	12 649 000 accès (+90 000)
Total	12 354 000 accès (+88 000)	1 151 000 accès (-33 000)	13 505 000 accès (+55 000)

*entre parenthèses : évolution nette en volume au cours du dernier trimestre

La totalité des 16 743 NRA (Nœuds de raccordement d'abonnés, sièges des répartiteurs) sont aujourd'hui équipés en DSL en métropole et dans les DOM, et 99,5 % des lignes en cuivre sont éligibles à un service haut débit. Ce calcul repose sur l'affaiblissement théorique des lignes et prend également en compte les lignes inéligibles au haut débit du fait des équipements de multiplexage.

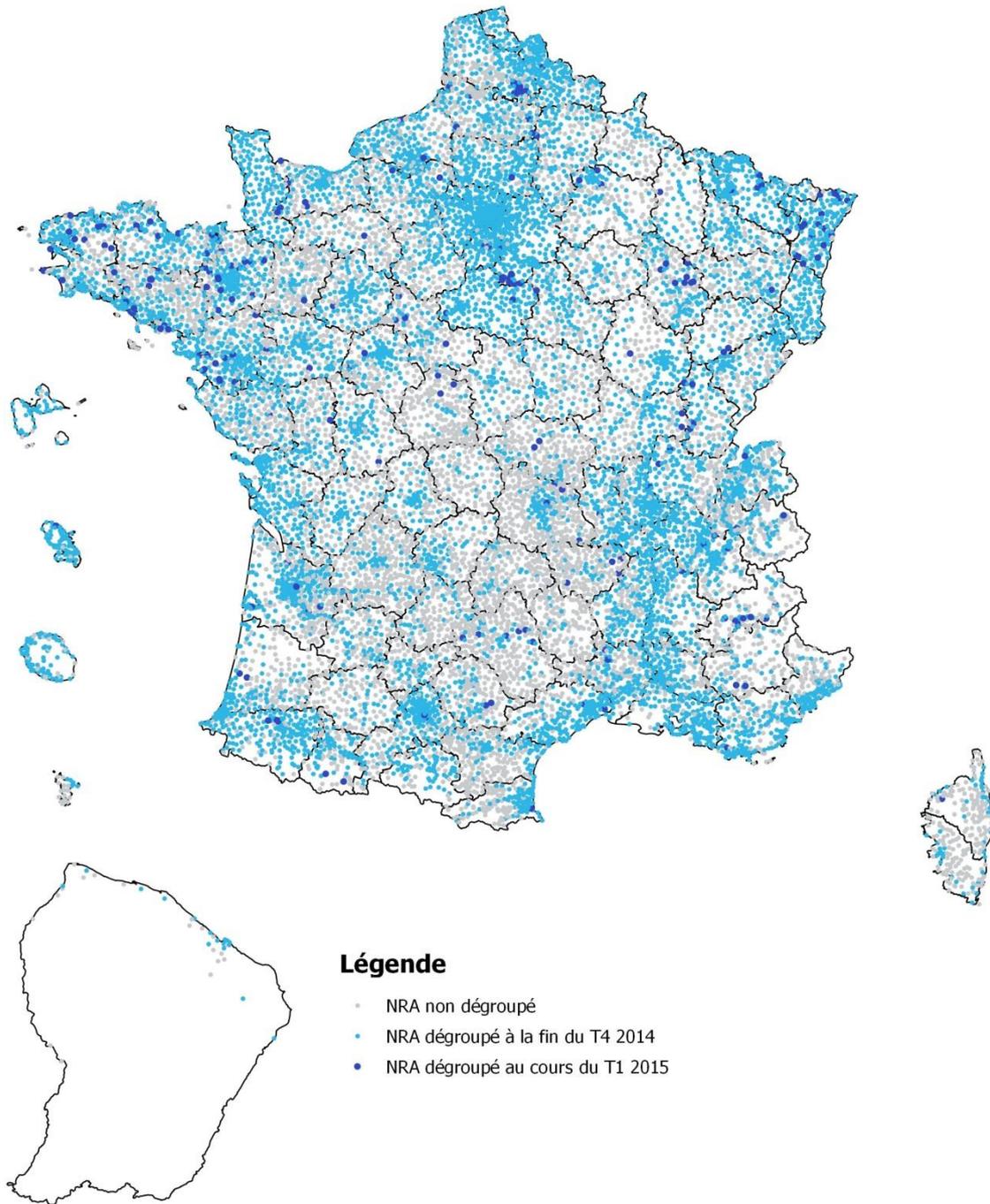
Des opérations de montée en débit par le réaménagement du réseau de boucle locale de cuivre d'Orange, consistant à créer de nouveaux NRA-xy plus proches des abonnés, et donc à réduire la longueur des paires de cuivre, sont menées régulièrement pour augmenter le nombre de lignes éligibles. À cette fin, 1 966 NRA-ZO ont été créés pour apporter du haut débit dans les zones où les abonnés n'avaient jusqu'alors pas – ou quasiment pas – de service.

Les opérations de montée en débit via l'offre PRM d'Orange se poursuivent également hors des zones où des déploiements de réseaux à très haut débit en fibre optique sont prévus. Ainsi, 249 NRA-MeD (montée en débit) ont été mis en service au cours du 1^{er} trimestre 2015, soit un total de 680 NRA-MeD en service couvrant 192 000 lignes (+ 51 % en un trimestre). Par ailleurs, 1 141 NRA-MeD sont toujours en cours de réalisation dans 42 départements au T1 2015.

Avec 8 968 NRA dégroupés (c'est-à-dire ceux où au moins un opérateur alternatif a installé ses équipements actifs au sein du NRA) – dont 416 NRA-ZO et 428 NRA-MeD – au 31 mars 2015 (soit 243 NRA dégroupés au cours du trimestre passé), 91,6 % de la population peut désormais bénéficier de la diversification et de l'enrichissement des offres résultant du dégroupage.

Le tableau ci-dessous présente les parcs des accès de gros à la fin du 1^{er} trimestre 2015, en distinguant la zone dégroupée, correspondant à l'ensemble des NRA dégroupés par au moins un opérateur alternatif, et la zone non dégroupée.

			T4 2014	T1 2015
Zone dégroupée par au moins 1 opérateur alternatif	caractéristiques de la zone	nb de NRA dégroupés	8 725	8 968
		<i>(dont NRA-xy suite à une opération de réaménagement de réseau)</i>	1 292	1 466
		<i>(dont NRA-ZO)</i>	406	416
		<i>(dont NRA-MeD)</i>	285	428
		% des lignes en zone dégroupée	91,4%	91,6%
	parc d'accès sur le marché de gros	nb d'accès en dégroupage total	11 555 000	11 670 000
		nb d'accès en dégroupage partiel	710 000	684 000
		nb d'accès en bitstream nu	391 000	385 000
		nb d'accès en bitstream classique	125 000	122 000
Zone non dégroupée	caractéristiques de la zone	nb de NRA non dégroupés	7 739	7 775
		<i>(dont NRA-xy suite à une opération de réaménagement de réseau)</i>	2 694	2 799
		<i>(dont NRA-ZO)</i>	1 560	1 550
		<i>(dont NRA-MeD)</i>	146	252
	% des lignes en zone non dégroupée	8,6%	8,4%	
	parc d'accès sur le marché de gros	nb d'accès en bitstream nu	612 000	594 000
		nb d'accès en bitstream classique	55 000	50 000



Couverture du dégroupage au 31 mars 2015